



Commission permanente du 6 mai 2019

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE

- **100 000,00 €** : à la commune de Westhoffen pour la rénovation de la salle multiculturelle.

DESIGNATION DU DEPARTEMENT COMME MAITRE D'OUVRAGE UNIQUE POUR L'AMENAGEMENT DE ROUTES DEPARTEMENTALES EN AGGLOMERATION

- **159 600,00 €** : à la commune d' Hattmatt pour l'entretien de l'ouvrage d'art sur la Zinsel RD6 et aménagement d'une écluse latérale et d'un trottoir au droit de l'ouvrage.

ATTRIBUTION D'AIDES AU FONCTIONNEMENT POUR CENTRES SOCIOCULTURELS

- **54 500,00 €** : à la commune de Saverne pour l'aide au fonctionnement du centre socioculturel au titre de l'exercice 2019.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLEGES PUBLICS

- **1 908,00 €** : au Collège Les Sources de Saverne pour l'acquisition d'un défibrillateur.

ATTRIBUTION DE DOTATION COMPLEMENTAIRES POUR 2019 AUX COLLEGES PUBLICS

- **7 522,00 €** : au Collège Poincaré de Saverne au titre de la dotation de viabilisation.

- **60,00 €** : au Collège Marcel Pagnol de Wasselonne au titre de frais de restauration.

AIDE A LA LICENCE SPORTIVE ET A LA VALORISATION DU BENEVOLAT

- **865,00 €** : au Comité Départemental du Bas-Rhin de Savate Boxe Française et D.A pour l'aide à la licence sportive saison 2017/2018.



ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE POUR 2019 AUX ENTREPRISES D'INSERTION EN CHARGE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES BRSA

- **10 193,00 €** : à l'Association Les Produits de la Ferme Saint André de Friedolsheim pour l'accompagnement socioprofessionnel et de l'encadrement technique.

- **68 514,00 €** : à l'Entraide Emploi Industrie Environnement de Monswiller pour l'accompagnement socioprofessionnel et de l'encadrement technique des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

RECONDUCTION DES PARTENARIATS POUR LES BUREAUX D'ACCES AU LOGEMENT ET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

- **33 392,00 €** : à l'association Entraide Emploi de Monswiller au titre d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) pour l'animation des BAL.

ATTRIBUTION AIDES EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE ET DE LA VALORISATION DU BATI TRADITIONNEL BAS-RHINOIS

- **5 965,00 €** : à des particuliers du Canton de Saverne pour l'aide à la rénovation de logements.

- **1 595,37 €** : à des particuliers du canton de Saverne pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap.



Michèle ESCHLIMANN

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01